



COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

ORIGINAL : ANGLAIS

Soixante-sixième session

Addis Abeba, République fédérale démocratique d'Éthiopie, 19-23 août 2016

Point 22 de l'ordre du jour

**PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET DATES DE LA SOIXANTE-SEPTIÈME
SESSION ; LIEU DE LA SOIXANTE-HUITIÈME SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL**

1. Conformément à l'article 4 de son Règlement intérieur et à la décision de procédure n° 6 de la soixante-cinquième session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique, la Directrice régionale a l'honneur de soumettre la proposition ci-après, qui porte sur le lieu et les dates de la soixante-septième session du Comité régional.
2. Concernant les offres d'accueil de la session du Comité régional par des États Membres, il convient de noter que le coût de l'organisation d'une session du Comité ailleurs qu'au Bureau régional est élevé. En outre, conformément à la résolution AFR/RC41/R13, c'est le pays hôte qui supporte intégralement le surcoût que cela pourrait entraîner.
3. Si un État Membre offre cependant d'organiser le Comité régional, il doit s'engager, aux termes d'un accord signé entre le gouvernement d'un tel pays hôte et l'Organisation mondiale de la Santé, à fournir les prestations et services suivants, indispensables aux travaux du Comité :
 - a) mise à disposition de locaux, de mobiliers et de matériels, y compris le matériel d'interprétation pour les travaux du Comité régional ;
 - b) mise à disposition de matériels d'éclairage, entretien compris, ainsi que d'alimentation en électricité et de ventilation des locaux ;
 - c) mise à disposition du personnel chargé de la maintenance, du nettoyage et de la surveillance des locaux, des installations, des matériels et des fournitures ;
 - d) couverture par les services postaux et téléphoniques, et dispositions permettant d'assurer convenablement le compte rendu des travaux du Comité par la radio et la télévision ;
 - e) prise en charge des frais d'hébergement et de voyage des personnels du Secrétariat de l'OMS autorisés à participer à la réunion ;
 - f) mise à disposition de véhicules pour le transport des représentants des États Membres et du Secrétariat de l'OMS, des matériels, des fournitures et des documents ;

- g) mise à disposition, en monnaie locale et au meilleur taux de change, de fonds suffisants pour couvrir les dépenses de l'Organisation dans le pays hôte.

4. La Directrice régionale voudrait attirer l'attention des États Membres sur la nécessité de souscrire pleinement aux engagements susmentionnés.

5. Conformément à son Règlement intérieur, le Comité régional a décidé de tenir sa soixante-septième session du 28 août au 1^{er} septembre 2017 à Victoria Falls (République du Zimbabwe). Le Comité a examiné, et fait des observations sur, le projet d'ordre du jour provisoire de la soixante-septième session du Comité régional. Le Comité a demandé au Secrétariat de finaliser l'ordre du jour en tenant compte des propositions faites par les États Membres.

6. Le Comité régional a également décidé que sa soixante-huitième session se tiendrait en République du Sénégal.

COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

ORIGINAL : ANGLAIS

Soixante-septième session

Victoria Falls, République du Zimbabwe, 28 août-1^{er} septembre 2017

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
2. Constitution du Sous-Comité des Désignations
3. Élection du Président, des Vice-présidents et des Rapporteurs
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Nomination des membres du Sous-Comité de Vérification des Pouvoirs
6. Activités de l'OMS dans la Région africaine
7. Intervention du Président du Sous-Comité du Programme
8. **[Questions d'intérêt mondial liées aux décisions et résolutions de l'Assemblée mondiale de la Santé]**
9. Stratégie régionale pour l'action sur les déterminants environnementaux de la santé humaine dans la Région africaine 2017-2021
10. Stratégie mondiale du secteur de la santé sur les infections sexuellement transmissibles, 2016-2021 : cadre de mise en œuvre dans la Région africaine
11. Mise en œuvre de la réforme de l'action de l'OMS lors des situations d'urgence dans la Région africaine : progrès réalisés et perspectives
12. La santé dans toutes les politiques pour réduire les inégalités dans le domaine de la santé par l'action sur les déterminants sociaux de la santé
13. Sécurité transfusionnelle : une stratégie pour la Région africaine (2017-2026)
14. Cadre d'action pour l'édification des systèmes de santé en vue d'atteindre les objectifs de développement durable et d'assurer la couverture sanitaire universelle dans la Région africaine

15. Cadre de mise en application de la Stratégie mondiale sur les ressources humaines pour la santé (le personnel de santé, 2030) dans la Région africaine
16. Hypertension artérielle dans la Région africaine : situation actuelle et perspectives
17. Affections respiratoires chroniques dans la Région africaine : situation actuelle et perspectives
18. Cadre de la Région africaine pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial 2014-2019 sur la santé oculaire universelle
19. Situation des revues, des autorisations et de la supervision des essais cliniques dans la Région africaine de l'OMS
20. Orientation pour l'exécution du budget programme 2018-2019
- 21. Documents d'information**
 - 21.1 Rapport de situation sur la mise en œuvre du programme régional relatif à l'adaptation de la santé au changement climatique
 - 21.2 Rapport de situation sur la mise en œuvre de la résolution sur les maladies tropicales négligées
 - 21.3 Rapport de situation sur l'exploitation des solutions en matière de cybersanté pour améliorer les systèmes de santé nationaux dans la Région africaine
 - 21.4 Rapport de situation sur l'Observatoire africain de la Santé et l'opportunité de renforcer les systèmes d'information sanitaire grâce aux observatoires nationaux de la santé
 - 21.5 Rapport de situation sur la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre les maladies cardiovasculaires dans la Région africaine : situation actuelle et perspectives (document technique)
 - 21.6 Progrès réalisés vers l'élimination de la rougeole à l'horizon 2020
 - 21.7 Rapport de situation sur l'éradication de la poliomyélite et la stratégie de la phase finale dans la Région africaine
 - 21.8 Rapport sur le personnel de l'OMS dans la Région africaine
 - 21.9 Questions à caractère régional découlant des rapports d'audit interne et externe de l'OMS
22. Projet d'ordre du jour provisoire et dates de la soixante-huitième session ; lieu de la soixante-neuvième session du Comité régional
23. Adoption du rapport du Comité régional
24. Clôture de la soixante-septième session du Comité régional.